



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85142

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

Au 1er juillet 2010, le cabinet du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, comptait 37 membres. La moyenne des trois rémunérations (montant net) les plus élevées, primes et indemnités comprises, est de 127 596 EUR (durée annuelle). Celle des trois rémunérations (montant net) les moins élevées, primes et indemnités comprises, est de 48 788 EUR (durée annuelle).

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85142

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8233

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10845